



# Communiqué de **PRESSE**



Rennes, lundi 18 septembre 2017

## Éolien terrestre : accord de partenariat Région Bretagne-Enercon Renforcer l'implantation bretonne de l'industriel allemand

Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, et Hans-Dieter Kettwig, PDG du constructeur éolien Enercon, ont signé ce jour un accord de partenariat. Il portera, dans un premier temps, sur une coopération dans les domaines de la R&D, avec pour objectif de développer les générations futures d'éoliennes terrestres. L'enjeu, pour le leader allemand, est aussi de participer, en lien étroit avec l'écosystème breton, au déploiement des réseaux électriques intelligents bas carbone tout en contribuant à développer des emplois durables en Bretagne.

« Depuis 2010, notre région s'est engagée, avec le Pacte électrique breton, à lutter contre le risque de black-out électrique, rappelle **Loïg Chesnais-Girard**. Une des trois priorités de ce Pacte, conclu avec l'Etat et l'ADEME, était de développer massivement les énergies renouvelables, au premier rang desquelles l'éolien terrestre, mais aussi offshore, avec les projets au large de St-Brieuc et Groix. »

En 2017, **plus de 160 parcs éoliens**, répartis sur l'ensemble du territoire, fournissent une capacité totale de **940 MW**. « Près de 40% des machines qui sont implantées en Bretagne, **5<sup>e</sup> région** en termes de puissance installée, ont été fournies par notre société, » atteste **Peter Schuster**, directeur France d'Enercon.

Pour la Région, la présence *in situ* d'un industriel, leader sur le marché de l'éolien terrestre, présente un intérêt majeur : elle induit des créations d'emplois à venir tout en confortant l'engagement fort de la collectivité dans la transition énergétique.

« Fin 2015, nous avons proposé notre appui à Enercon, qui souhaitait renforcer son ancrage sur le sol breton, explique **André Crocq**, conseiller régional délégué à la transition énergétique. Il s'agit d'aider le constructeur à travailler sur le développement de nouvelles générations d'éoliennes. »

Au-delà de cet axe R&D, le projet, porté par Enercon et soutenu par la Région, devrait entraîner avec lui tout l'écosystème des PME bretonnes travaillant déjà sur la transition énergétique. Car le second volet de l'accord prévoit aussi la recherche de **solutions de stockage et de gestion optimale de l'énergie**.

Le fabricant d'éoliennes aura donc toute sa place dans le projet **SMILE**, piloté par la Bretagne et les Pays de la Loire, qui prévoit le déploiement de **systèmes énergétiques intelligents sur le grand ouest**, en lien avec les Ministères de l'Économie et de l'Énergie.

### En savoir plus sur SMILE

Créée en 2016, cette association interrégionale a vocation à déployer, d'ici à **2020**, des services et technologies matures permettant de bâtir un réseau énergétique intelligent à grande échelle (**270 M€** d'investissement sur 4 ans). La structure regroupe déjà **160 adhérents**, publics et privés : **start ups** et **entreprises** du numérique et de l'énergie, **syndicats** départementaux d'énergie, **collectivités** des deux régions, gestionnaires de réseau, au premier rang desquels **RTE** et **ENEDIS**. Déjà, **une vingtaine de projets** se développent autour du stockage de l'énergie, la mobilité électrique, la maîtrise des consommations, la sécurité des réseaux et de l'approvisionnement : **PRIDE/Internet** de l'énergie, Ouessant/territoire exemplaire, **ARCO**/autoconsommation collective...

Contacts **SERVICE PRESSE** | Tél. : 02 99 27 13 54 | [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57)

[www.bretagne.bzh/espace-presse](http://www.bretagne.bzh/espace-presse) | [@bretagne\\_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)

## À propos de la Région Bretagne

Désormais chef de file en matière de transition énergétique et de développement économique, la Région souhaite aujourd'hui bâtir une **feuille de route pour un développement durable de l'éolien** sur son territoire.

Ses choix se doivent d'intégrer concertation locale et accompagnement, ancrage économique et prise en compte des enjeux environnementaux et du bien-être des habitants. Car subsistent encore, en France, des freins au développement éolien, liés principalement à **l'acceptabilité des projets** et à leur temps de mise en œuvre (8 ans en moyenne contre 4 à l'étranger).

## À propos d'Enercon

Fondée en **1984**, Enercon est une société allemande qui conçoit, construit, vend des éoliennes terrestres et en assure la maintenance. Le groupe industriel produit les différents composants de ses machines (pales, génératrices, installations électriques, mâts en acier et béton) dans 41 unités, implantées dans 8 pays différents à travers le monde.

À ce jour, Enercon compte plus de 27 000 éoliennes installées dans 44 pays (soit 44 GW).

**En France**, le fabricant en a implanté **1 500** depuis 2003, pour une puissance totale de **plus de 3 000 MW** et un effectif de **700 salariés**.

Consciente de sa responsabilité environnementale, l'entreprise allemande veut contribuer à faire de la transition énergétique une réussite. Fin 2016, l'usine de mâts en béton, implantée depuis 2012 en France, a obtenu le label Origine France Garantie pour ses mâts d'éoliennes issus de la gamme béton « MIX », dont 68 % du prix de revient est acquis en France.

Par ailleurs, l'industriel développe et favorise les **transports multimodaux** (fluvial, mer, voie ferrée) afin de limiter le trafic routier et les émissions de gaz à effet de serre.

A noter qu'en Bretagne, Enercon emploie déjà **45 techniciens de maintenance**, basés au plus près des parcs, majoritairement en zones rurales. (Milizac, Plonévez-du-Faou, Guingamp, Ploërmel).